

LES THÉORIES DE L'ÉNONCIATION COMME FONDEMENT DE L'APPROCHE COMMUNICATIVE

Carmen Ștefania STOEAN

Préoccupés de la construction d'une science du langage, les linguistes du début du XX^e siècle ont circonscrit leurs études à **la langue**, en tant que **système de signes reliés par des ensembles de règles**, en laissant délibérément de côté les aspects liés à son utilisation et à ses utilisateurs. Cette option n'a pas été sans conséquences sur l'évolution des théories concernées, dont les caractéristiques communes constituent autant d'insuffisances favorisant les orientations théoriques ultérieures.

Cependant, la **linguistique de la parole** que Saussure considérait secondaire et complètement distincte de la **linguistique de la langue** s'est développée en même temps que la dernière mais avec un certain retard. Elle sera préfigurée par Ch. Bally (1932 – Linguistique générale et linguistique française), R. Jakobson (1963 – Essais de linguistique générale) et revêtera sa première forme théorique dans les écrits de E. Benveniste, à partir de 1966.

Elle va se charger des aspects rejetés hors de son domaine par la linguistique scientifique et placer au centre de ses préoccupations les mécanismes favorisant **le passage de la structure au fonctionnement**, c'est-à-dire de la langue à la parole: «L'énonciation suppose la conversion individuelle de la langue en discours.» [5]

Elle va étudier les mécanismes de production/interprétation de la parole avec tous les éléments linguistiques et extralinguistiques qui les déterminent; la manière dont ces activités sont inscrites dans la parole; les effets de ces activités sur les partenaires de l'acte de communication. Ce sont là les directions de développement de la linguistique énonciative dont «la diversité s'explique par la multiplicité des points de vue possibles sur l'appartenance à la linguistique des différents thèmes énonciatifs.» [11, p. 23]

Cette nouvelle linguistique, **énonciative**, ne sera pas exactement la linguistique de la parole envisagée par Saussure car l'énonciation concerne «l'acte même de produire un énoncé et non le texte

de l'énoncé» auquel se rapporte la parole de Saussure.

Les théories de la linguistique énonciative

Emile Benveniste: l'appareil formel de l'énonciation

La théorie de l'énonciation d'E. Benveniste ne se présente pas comme un tout organique, une «somme» sur le langage et ses différents aspects systémiques et fonctionnels. Ses idées sur le système de la langue et sur la spécificité de l'emploi de cette dernière sont dispersées dans plusieurs articles et études, publiés depuis 1966. En faire une synthèse n'est pas chose facile. Les aspects qui relèvent de la problématique de l'énonciation sont:

- l'organisation systémique de la langue,
- le fonctionnement de la langue,
- l'appareil formel de la mise en fonctionnement de la langue.

Deux constatations de Benveniste pourraient représenter le point de départ de son analyse, à savoir:

- la constatation de la «différence profonde «entre le langage comme système de signes et le langage comme exercice par l'individu» [34, p. 104]
- la particularité du langage de manifester sa nature «d'instrument de communication» par sa situation même comme «instrument» [5, p. 258]. Pour Benveniste, le langage est constitué d'un double **système de référence** ou **modes de signifiante**:
 - **le mode sémiotique**, le mode des signes, qui ont un signifié et qui renvoient à une certaine réalité qu'il faut comprendre. C'est **le système formel** de la langue.
 - à un niveau supérieur, **le mode sémantique**, celui de la phrase qui se rapporte à des situations ou à des événements concrets. C'est le niveau «du sens, où l'on a affaire aux mots obtenus à partir du sens – le sens n'est donc

pas leur somme et les mots sont davantage que des signes.» [3, p. 88] Le niveau sémantique prend en charge les référents, c'est-à-dire l'extralinguistique. Ce niveau n'appartient pas à la structure de la langue mais au **discours** ou **système de communication**. Entre les unités constitutives des deux modes de signifiante, Benveniste identifie le rapport suivant: «..une phrase constitue un tout, qui ne se réduit pas à la somme de ses parties; le sens inhérent à ce tout est réparti sur l'ensemble des constituants. (Il en résulte que) le mot est (avant tout) un constituant de la phrase, il en effectue la signification; mais il n'apparaît pas nécessairement dans la phrase avec le sens qu'il a comme unité autonome.» [5, p. 123-124] «L'analyse sémantique aura pour objet d'interpréter globalement, par rapport à un contexte situationnel concret, les mots qui forment un message. Le domaine de la sémantique s'identifie donc à l'univers du discours en situation, c'est-à-dire à l'énonciation.» [9, p. 302]

- A ces deux niveaux ou modes, Benveniste ajoute un troisième, le **mode métasémantique**, construit sur la sémantique et ayant pour objet la double signifiante de la langue.

C'est au domaine sémantique, où a lieu «la conversion individuelle de la langue en discours», que s'intéresse Benveniste.

La distinction faite entre le langage en tant que système de signes et son emploi implique une autre distinction entre **les conditions d'emploi des formes** et **les conditions d'emploi de la langue**.

Les conditions d'emploi des formes sont «un ensemble de règles fixant les conditions syntactiques dans lesquelles les formes peuvent ou doivent normalement apparaître... Ces règles d'emploi sont articulées à des règles de formation préalablement indiquées.» [8, p. 13]. Elles ne sont pas identiques aux conditions d'emploi de la langue.

Les conditions d'emploi de la langue relèvent «d'un mécanisme total et constant qui, d'une manière ou d'une autre, affecte la langue entière.» [id.]

Ce mécanisme est l'énonciation, définie d'abord par Benveniste comme «..mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation..» mais aussi comme «acte d'appropriation de la langue», «conversion de la langue en discours», acte par lequel le locuteur «mobilise la langue pour son compte», ou «prend la

langue pour instrument».

Cet acte est le fait du locuteur qui s'approprie la langue pour effectuer un ensemble d'opérations afin de construire et faire passer un message.

Le résultat de l'énonciation est le discours qui renvoie à «l'acte même de produire un énoncé» et non pas «au texte de l'énoncé.» [id.]: «Avant l'énonciation, la langue n'est que la possibilité de la langue. Après l'énonciation, la langue est effectuée en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour.» [id.]

Le procès d'appropriation de la langue et de production d'énoncés présente trois aspects:

- la réalisation vocale de la langue, l'acte physique que suppose toute émission d'énoncé (l'acte locutoire d'Austin),
- «le mécanisme de cette production» ou la **sémantisation** de la langue: «C'est la question de voir comment le sens se forme en mots» ou la transformation du sens en mots,
- l'analyse de l'énonciation «dans le cadre formel de sa réalisation», c'est-à-dire la recherche des marques formelles de l'énonciation. [id.]

L'énonciation ne peut pas être saisie directement mais seulement à travers ses produits, les énoncés. T. Todorov affirmait que «Nous ne connaissons jamais que des énonciations énoncées.» [51, p. 3-11] Cela veut dire que pour comprendre le fonctionnement de l'énonciation, il faut analyser les énoncés et certaines de leurs formes constitutives.

Pour Benveniste, l'énonciation comprend trois opérations:

- «le locuteur s'approprie l'appareil formel de l'énonciation et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques»,
- «Dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui... Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire», ou interlocuteur,
- «Enfin, dans l'énonciation, la langue se trouve employée à l'expression d'un certain rapport au monde. La référence est partie intégrante de l'énonciation.» [8, p. 14]

Toutes ces caractéristiques sont mentionnées dans la définition que Benveniste donne de l'énonciation:

«..mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation. Le discours, dira-t-on, qui est produit chaque fois qu'on parle, cette manifestation de l'énonciation, n'est-ce pas simplement la «parole»? – Il faut prendre garde à la condition spécifique de l'énonciation: c'est l'acte

même de produire un énoncé et non le texte de l'énoncé qui est notre objet. Cet acte est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son compte. (...) Le locuteur s'approprie l'appareil formel de la langue et il énonce sa position de locuteur par des indices spécifiques, d'une part, et au moyen de procédés accessoires, d'autre part.» [id.]

Les indices (indicateurs) spécifiques «mobilisés par le sujet parlant pour la réalisation de son énonciation constituent un sous-système complexe de signes de la langue» et Benveniste les considère «des signes vides» qui n'ont pas d'existence, c'est-à-dire qui n'expriment rien, «qui n'ont aucun contenu en dehors de l'énonciation produite.» Ils sont les mêmes pour tous les locuteurs mais, à chaque emploi, ils reçoivent un autre contenu, unique. Ces signes sont constitutifs de l'énonciation et, en même temps, renvoient à l'acte même de production ou, mieux, aux paramètres de l'acte d'énonciation. Il s'agit des **indices de personnes, temporels, d'ostension et des types de phrase.**

Les **indices de personne** renvoient à l'instance du discours où ils sont produits. Il s'agit du couple **je-tu**, opposé à **il**. **Je** désigne «la personne qui énonce la présente instance du discours contenant **je**.» **Tu** désigne «celui que **je** pose comme l'individu à qui il s'adresse dans la présente instance du discours». **Je** et **tu** n'ont pas d'existence en dehors de la parole qui les profère: «...*je* se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur. ...ne peut être identifié que dans ...une instance de discours et qui n'a de référence qu'actuelle. La réalité à laquelle il renvoie est la réalité du discours. C'est dans l'instance de discours où *je* désigne le locuteur que celui-ci s'énonce comme 'sujet'.» [5, p. 262] «...*Je* n'emploie *je* qu'en m'adressant à quelqu'un qui sera dans mon allocution un *tu*. C'est cette condition du dialogue qui est constitutive de la personne, car elle implique en réciprocité que je deviens *tu* dans l'allocution de celui qui à son tour se désigne par *je*...Le langage n'est possible que parce que chaque locuteur se pose comme *je* dans son discours. De ce fait, je pose une autre personne, celle qui, toute extérieure qu'elle est à moi» devient mon écho auquel je dis *tu* et qui me dit *tu*.» [id. p. 260]

Pour Benveniste, «les pronoms personnels sont le premier point d'appui pour cette mise au jour de la subjectivité dans le langage» [id. p. 262] qui signifie en fait l'affirmation de la présence du locuteur. A la différence de **je** et **tu**, **il** est la marque de **la non-personne**. Il appartient à la syntaxe de la langue et représente un invariant non personnel,

défini par son absence de la situation d'énonciation. Son fonctionnement langagier et linguistique est différent de celui de **je-tu**: tandis que ces derniers n'ont de valeur qu'en relation avec l'énonciation, **il** reçoit des valeurs de ses relations avec d'autres formes d'un texte. Il acquiert une valeur anaphorique, par exemple: *J'ai rencontré Pierre. Il voulait me parler.*

Les **indices temporels** sont, en premier lieu, les temps verbaux mais aussi, des mots d'autres classes capables d'identifier le moment de l'énonciation ou des événements dénotés. Les formes temporelles se déterminent par rapport au moment de l'énonciation. Le temps coïncident avec le moment de l'énonciation est **le présent**, défini par Benveniste comme «proprement la source du temps» parce que c'est par rapport à ce présent qu'on repère le passé et le futur:«...ce présent qui se déplace avec le progrès du discours...constitue la ligne de partage entre deux autres moments qu'il engendre et qui sont également inhérents à l'exercice de la parole: le moment où l'événement n'est plus contemporain du discours, est sorti du présent, et doit être évoqué par un rappel mémoriel, et le moment où l'événement n'est pas encore présent, va le devenir et surgit en prospection.» [7, p. 74] L'étude des relations entre les temps grammaticaux met en évidence que ces derniers «ne s'emploient pas comme les membres d'un système unique...» mais...se distribuent en deux systèmes d'énonciation différents, l'histoire et le discours.»

L'énonciation historique a pour point de départ temporel un événement –repère, accompli dans un moment différent du présent de l'énonciation: «*En mai 1796, trois jours après l'entrée des Français*, un jeune peintre en miniature, un peu fou, nommé Gros, célèbre depuis, et qui était venu avec l'armée, entendant raconter au grand café des Servi (à la mode alors) les exploits de l'archiduc,....., *prit* la liste des glaces imprimée sur une feuille de vilain papier jaune.» (STENDHAL, *Le chartreuse de Parme*) Elle se caractérise par l'absence de l'intervention du locuteur dans le récit et par l'emploi de la 3^e personne, à l'exclusion des personnes de l'énonciation, **je-tu**. Les temps verbaux propres sont le passé simple, l'imparfait, le plus-que-parfait et, aussi, un futur périphrastique à valeur prospective (*César devait mourir peu après*) ou un présent intemporel. Le temps fondamental est le passé simple (ou l'aoriste) dont le repère est l'événement rapporté lui-même.

L'énonciation discursive se construit autour et à partir du présent de l'énonciation qui est aussi le moment de l'événement dénoté. Elle recouvre «tous

les genres où quelqu'un s'adresse à quelqu'un, s'énonce comme locuteur et organise ce qu'il dit dans la catégorie de la personne.» [5, p. 237-245]. L'énonciation discursive emploie toutes les personnes, en marquant l'opposition je-tu / il et les temps présent, futur, passé composé, imparfait, plus-que-parfait. Le passé composé est le correspondant du passé simple (de l'aoriste) sur le plan du discours, il «établit un lien vivant entre l'événement passé et le présent où son énonciation trouve place. C'est le temps de celui qui relate des faits en témoin, en participant.» [id.] Le parfait (passé composé) rattache l'événement au présent de l'énonciation qui lui sert de repère.

La différence entre les deux types d'énonciation s'appuie sur leur rapport particulier au locuteur et au moment de l'énonciation sans aucune influence des genres discursifs. Les deux formes peuvent se manifester à l'écrit aussi bien qu'à l'oral.

Les indices d'ostension ou «indicateurs de la deixis» «...organisent les relations spatiales autour du 'sujet' pris comme repère: *ceci, ici, maintenant* et leurs nombreuses corrélations 'cela, hier, l'an dernier, demain'.» [5, p. 263]

L'énonciation exprime non seulement la position centrale du locuteur lors de cet acte mais aussi ses relations avec ses partenaires et ses rapports avec son propre discours. Benveniste pose que «l'énonciation donne les conditions nécessaires aux grandes fonctions syntaxiques. Dès lors que l'énonciateur se sert de la langue pour influencer en quelque manière le comportement de l'allocataire, il dispose à cette fin d'un appareil de fonctions», à savoir: l'interrogation qui suscite une réponse, l'intimation (l'injonction), l'assertion. [8, p. 15-16] Quant aux rapports du locuteur avec son énoncé ou avec sa propre énonciation, ils sont exprimés par les modalités.

Aux termes de la présentation des points forts de la théorie benvenistienne, s'imposent quelques remarques en ce qui concerne sa contribution à la constitution de la linguistique énonciative:

- ⇒ il établit un niveau d'analyse supérieur à la phrase, le niveau du fonctionnement discursif du sujet et aussi les instruments nécessaires pour l'analyse;
- ⇒ en découvrant les structures énonciatives fonctionnant au niveau de la phrase, il explique pourquoi la phrase ne fait pas partie du système formel de la langue;
- ⇒ il place au centre de l'activité énonciative le sujet parlant, l'EGO, par rapport auquel on détermine tous les autres paramètres temporels et spatiaux,

- y compris l'allocataire;
- ⇒ ses analyses font le passage de **la linguistique de la langue à la linguistique de l'énonciation.**

Catherine Kerbrat-Orecchioni: la subjectivité dans le langage

La contribution de C. Kerbrat-Orecchioni au développement de la linguistique énonciative se retrouve dans son ouvrage de synthèse *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage* (1980) et concerne les aspects suivants:

L'énonciation

Kerbrat-Orecchioni accepte la définition que Benveniste a formulée de l'énonciation mais elle se rallie au point de vue de Todorov en affirmant que l'énonciation ne peut être saisie en tant que telle, en tant qu'acte de production au moment de la production, mais seulement à travers les traces laissées dans son produit, l'énoncé. «Faute de pouvoir étudier directement l'acte de production, nous cherchons à identifier et à décrire les traces de l'acte dans le produit, c'est-à-dire les lieux d'inscription dans la trame énoncive des différents constituants du cadre énonciatif.» [29, p. 30]

L'auteur observe un déséquilibre dans le fonctionnement de l'énonciation: «les différents constituants du cadre énonciatif» ne sont pas traités de la même manière. «L'énonciateur jouit d'un traitement privilégié, tout l'acte étant envisagé de son point de vue: Le mécanisme d'engendrement d'un texte, le surgissement dans l'énoncé du sujet d'énonciation, l'insertion du locuteur au sein de sa parole...» [id.]

C'est ainsi qu'elle arrive à distinguer deux types d'énonciations:

- **l'énonciation étendue:** «Conçue *extensivement*, la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations qui tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif, à savoir: les protagonistes du discours (énonciateur et destinataire), la situation de communication: circonstances spatio-temporelles, conditions générales de la production / réception du message: nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours. [id. p. 30-31]
- **l'énonciation restreinte:** «Conçue *restrictivement*, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutifs du cadre énonciatif: le locuteur-scripteur (id.).

Kerbrat-Orecchioni limite son analyse à

l'énonciation restreinte dans le cadre de laquelle elle examine à part les déictiques (pronoms personnels, démonstratifs, localisations temporelle et spatiale, certaines formes de parenté), le rôle des catégories de l'affectif et de l'évaluatif dans le choix des unités lexicales; d'autres interventions 'subjectives' du locuteur concernant l'organisation des faits rapportés, différents types d'interprétations qui témoignent d'une certaine attitude du locuteur par rapport aux faits dénotés [id.] Pour Kerbrat-Orecchioni, la problématique de l'énonciation «c'est la recherche des procédés linguistiques (shifters, modalisateurs, termes évaluatifs, etc.) par lesquels le locuteur imprime sa marque à l'énoncé, s'inscrit dans le message (implicitement ou explicitement) et se situe par rapport à lui (problème de la 'distance énonciative')». [29, p. 32]

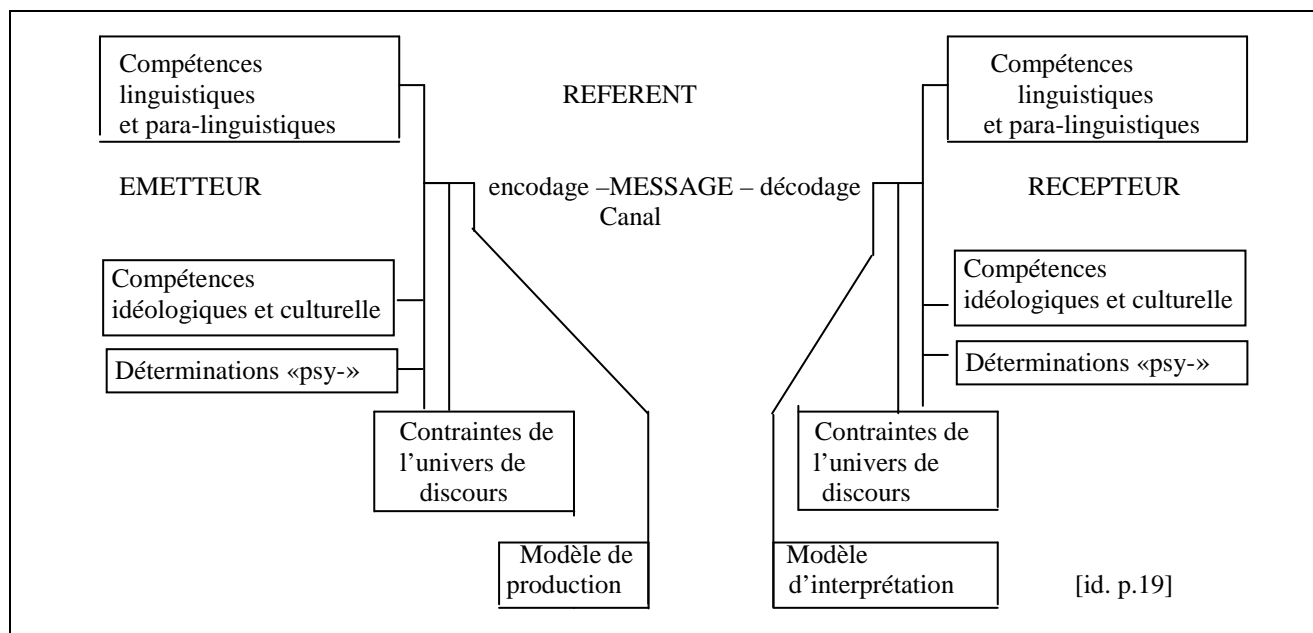
La subjectivité

Les deux catégories d'unités mentionnées et que Kerbrat-Orecchioni va inclure dans la classe des

subjectivèmes auxquels elle consacre son analyse, lui font remarquer qu'il y a peu d'unités lexicales qui ne constituent des marques de la subjectivité. Elle ne conclut pas qu'il n'y a pas d'énoncés objectifs mais elle soutient que «..toute séquence discursive porte la marque de son énonciateur, mais selon des modes et des degrés divers. La seule attitude légitime, c'est d'admettre que toute séquence se localise quelque part sur l'axe qui relève des deux pôles infiniment éloignés de l'objectivité et de la subjectivité; la seule entreprise rentable, c'est d'essayer d'en identifier, différencier et graduer les divers modes de manifestation.» [id. p. 157]

Reformulation du schéma de Jakobson

Une partie des critiques adressées au schéma de la communication de R. Jakobson ont été formulées par Kerbrat-Orecchioni et sont à la base du nouveau schéma qu'elle a conçu et qui se présente de la manière suivante:



Ce schéma met en évidence la différence entre la représentation statique ou mécaniste de l'acte de communication chez Jakobson et la représentation dynamique, dans la perspective de la théorie de l'énonciation.

Le code (ou la langue) n'étant pas unique, commun à l'émetteur et au récepteur, est intériorisé par chacun comme compétence linguistique et paralinguistique (ce dernier indissociable du linguistique surtout à l'oral) propre. Les écarts de compréhension ou d'intercompréhension enregistrés dans assez de situations de

communication sont le résultat de la différence entre la langue de l'émetteur et la langue du récepteur.

Les deux protagonistes et en général les individus possèdent en dehors de la compétence linguistique (et paralinguistique) des compétences idéologique et culturelle (ou encyclopédiques), c'est-à-dire des savoirs qu'ils ont sur le monde et qui influent, évidemment, sur leurs compétences linguistiques respectives. Le niveau et la qualité de ces compétences dépendent de l'histoire existentielle de chaque individu, mais elles ne sont pas identiques.

Les déterminations psychologiques et psychanalytiques, différentes aussi, influent sur les opérations d'encodage et de décodage.

Ces compétences et déterminations de différentes natures font partie de et définissent la personnalité de chacun – émetteur et récepteur – et exercent une influence peut-être implicite mais déterminante sur l'échange verbal.

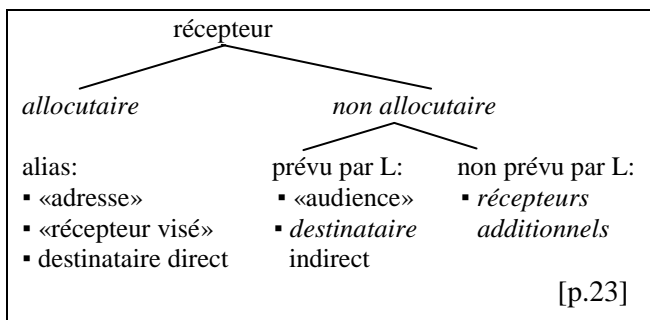
L'univers de discours est constitué des données situationnelles (la nature écrite ou orale du canal de transmission et l'organisation de l'espace communicationnel) et des contraintes thématico-rhétoriques qui pèsent sur le message à produire [29, p. 20]. Ces deux éléments contraignent le choix des items lexicaux nécessaires pour la construction du message et imposent un certain décodage.

Les deux modèles de production et d'interprétation caractérisent l'émetteur et respectivement le récepteur. En réalité, chacun doit posséder les deux compétences, vu qu'ils deviennent à tour de rôle émetteur et récepteur. Il s'agit également d'un type de compétence.

L'ensemble de toutes ces compétences constituent «la compétence d'un sujet», «l'éventail complet de ce qu'il est susceptible de produire et d'interpréter.» [id., p. 16-17]

Même si le schéma ne le représente pas, Kerbrat-Orecchioni met en évidence «la complexité des instances émettrice et réceptrice» [id. p. 22]. Elle parle de «plusieurs niveaux d'énonciation» caractérisant l'émetteur et qui peuvent se superposer. Donc l'émetteur n'est pas toujours unique. Par exemple, une publicité a un émetteur complexe constitué: de l'annonceur (celui qui commande la campagne publicitaire) et l'agence; dans la communication théâtrale il y a une chaîne d'émetteurs: l'auteur, le metteur en scène, les acteurs, etc.

Le récepteur peut être différent aussi, comme dans le schéma suivant:



L'allocutaire est celui auquel l'émetteur s'adresse par son message, le destinataire choisi ou visé;

Le non-allocutaire présent (ou absent) de la situation de communication n'intervient pas dans l'échange verbal, il ne prend pas la parole même si le message lui est parfois adressé. [id.] C'est le récepteur non-choisi.

«Quant à la catégorie du récepteur, il convient, elle aussi, de l'affiner en faisant intervenir un certain nombre d'axes distinctifs. (...) Nous introduisons d'abord la distinction suivante: récepteur [-] *allocutaire* [vs] non allocutaire [id.:23] «C'est-à-dire qu'il faut d'abord distinguer l'allocutaire, le destinataire visé du non allocutaire, du récepteur non choisi comme tel, quoique sa présence puisse être prévue ou non prévue: elle l'est quand l'émetteur envisage que son message sera intercepté sans savoir à l'avance par qui Les trois catégories de récepteurs ainsi distinguées – allocutaires, non allocutaires prévus, non allocutaires non prévus- donnent lieu à leur tour à de nouvelles distinctions, en nombre indéterminé: ainsi selon qu'ils sont ou non physiquement présents; qu'ils ont ou non la possibilité de répondre, donc de devenir émetteurs; qu'ils sont réels, virtuels, ou même fictifs quand l'auteur s'invente un interlocuteur et lui prête des réponses ou des objections.» [3, p. 82-83]

La problématique des déictiques

Kerbrat-Orecchioni n'accepte pas le point de vue de Benveniste qui interprète les déictiques comme des «signes vides», dépourvus de sens en dehors de l'énonciation qu'ils constituent ou dont le sens varie suivant les situations. Elle considère que le sens des déictiques reste constant à travers les différents emplois et ce sens est la désignation d'un paramètre de l'énonciation. En échange, ce qui varie avec la situation, c'est *le référent* des unités déictiques. Ainsi, par exemple, le déictique **je** fournit toujours la même information, il a un sens constant: il désigne «le sujet d'énonciation» [29, p. 36-37]. Le référent sera toujours un autre, correspondant à la personne qui emploie **je**, qui se désigne comme **je** dans une activité de communication.

Kerbrat-Orecchioni constate qu'à part les déictiques classiques, il y a dans la langue d'autres unités dont le référent change suivant la situation, tels:

- les prépositions temporelles: depuis y – implique que y est antérieur à T₀ = temps de l'énonciation; à partir de y où y = simultané ou postérieur à T₀;
- les adjectifs temporels: actuel, moderne, ancien, futur, prochain,
- les unités de localisation spatiale: devant,

derrière, à gauche, à droite, etc [29, p. 48-49],

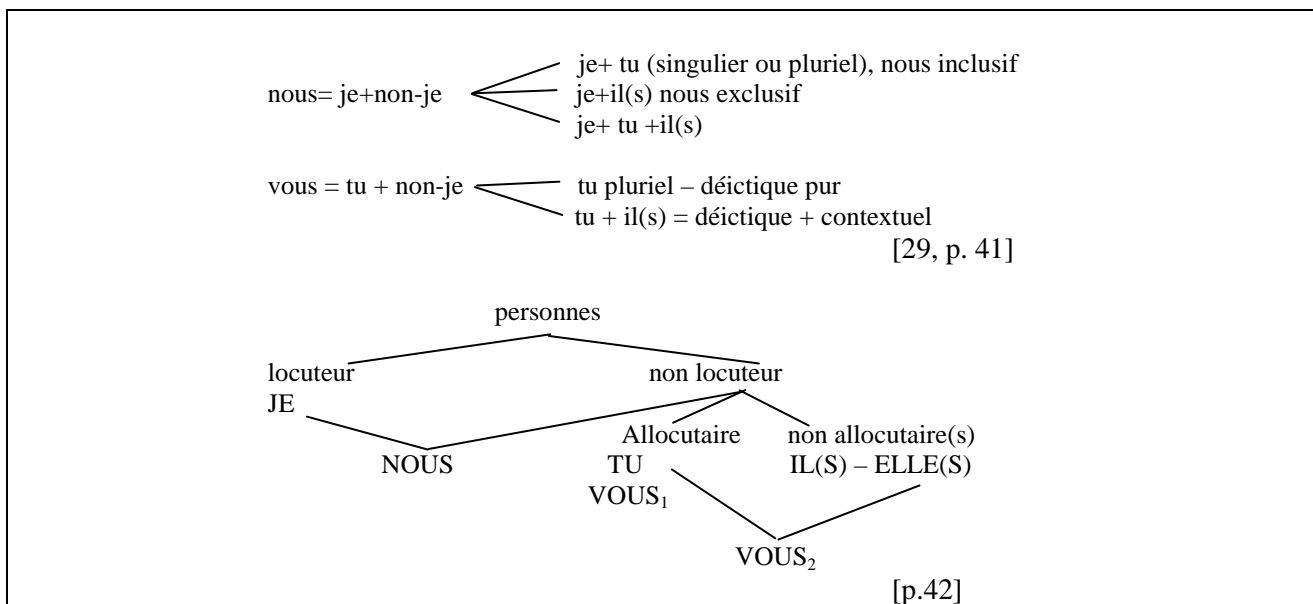
- des termes de parenté sans déterminant: papa, maman [id. p. 54] et elle propose d'élargir la classe des déictiques en faisant entrer les catégories d'unités sus-mentionnées.

Pour Kerbrat-Orecchioni, le problème des déictiques se rapporte à la référence vu qu'à chaque emploi de ces termes le référent change et doit être identifié. D'où la définition suivante: «ce sont les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitutifs de la situation de communication, à savoir: le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants

de l'énoncé, la situation spatio-temporelle du locuteur, et, éventuellement, de l'allocataire» [29, p. 36]

Afin d'attribuer un contenu référentiel précis aux pronoms personnels, le récepteur doit prendre en considération la situation de communication, nécessaire et suffisante pour les déictiques **je-tu**; nécessaire mais non suffisante pour **il(s)/ elle(s)** qui sont à la fois des déictiques (indiquent simplement que l'individu dénoté n'est ni locuteur ni allocataire) et représentants (exigent un antécédent linguistique).

L'identification du/des référent(s) est plus difficile avec les pronoms pluriels qui renvoient à plusieurs combinaisons de référents possibles:



Sur la base de la distinction entre énonciation restreinte / énonciation étendue, Kerbrat-Orecchioni définit les déictiques «comme un sous-ensemble des unités 'subjectives' qui constituent elles-mêmes un sous-ensemble des unités 'énonciatives'.» Elle admet «trois catégories – personnelle, temporelle et spatiale – de fonctionnement déictiques.» [id. p. 69]

Oswald Ducrot: l'insertion du contexte ordinaire mondain

La contribution d'O. Ducrot au développement de la linguistique énonciative concerne:

- le rapport entre signification de la phrase – sens de l'énoncé – contexte situationnel;
- la théorie de la polyphonie

Les lois du discours et la théorie de la présupposition (qu'il interprète comme un acte de

langage) appartient au domaine de l'analyse conversationnelle et de la théorie des actes de langage respectivement. Les ouvrages de référence pour les problèmes que nous allons présenter sont indiqués dans la bibliographie.

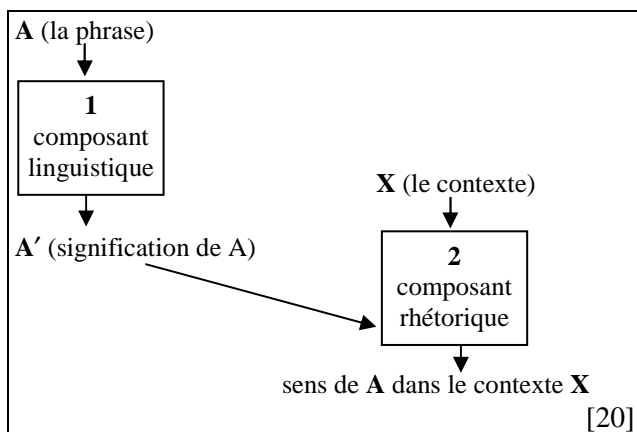
Signification de la phrase / vs/ sens de l'énoncé

Pour Ducrot, **la phrase** est «...un être linguistique abstrait, identique à lui-même à travers ses diverses occurrences.» [21, p. 21] C'est une structure abstraite répétable. Cette structure abstraite a une signification, c'est-à-dire une valeur sémantique qui lui est attribuée par le composant linguistique.

L'énoncé représente l'occurrence particulière, la manifestation concrète de la phrase dans une situation d'énonciation. L'énoncé a un sens qui lui est attribué par le composant rhétorique, à la suite

du traitement de la signification.

Le sens représente la valeur acquise par la phrase lors d'une occurrence particulière. Il résulte de la conjugaison de la signification de la phrase et de la situation d'énonciation. C'est ce que Ducrot appelle «la machinerie du sens», schématisée de la manière suivante:



Ducrot distingue donc deux étapes dans l'élaboration du sens: «La première irait de la phrase à la signification, et la seconde, de la signification au sens». [21, p. 22] Il fait remarquer que la situation d'énonciation n'opère pas sur la phrase mais seulement sur la signification; également, elle n'opère pas sur la valeur des morphèmes constitutifs de la phrase pris isolément, mais sur ce qui résulte de leur combinaison syntaxique à l'intérieur de la phrase.». [id., p. 23]

Ducrot développe une «conception énonciative du sens» (1980:43) conformément à laquelle le contexte situationnel (énoncif) intervient deux fois dans l'interprétation du sens de l'énoncé. C'est ce que met en évidence l'analyse des deux rôles du composant rhétorique.

Le premier rôle de ce composant est **l'instanciation référentielle et argumentative**. Lors de **l'instanciation référentielle**, le contexte aide à l'identification des référents correspondant aux déictiques. C'est un aspect de ce qu'on appelle «la prise en compte des sujets parlants ordinaires et du contexte ordinaire mondain.» [24, p. 185] L'instanciation référentielle permet d'identifier les référents des déictiques *je, tu, ici, ce soir*, dans *Je viendrai ici ce soir*. **L'instanciation argumentative** consiste en l'interprétation des opérateurs indiquant

la valeur argumentative d'une phrase. Dans *Il fait beau mais j'ai mal aux pieds*, la première partie de la phrase aurait conduit à une conclusion contraire à celle qui découle de la deuxième partie:

Il fait beau	→	conséquence
mais		(je vais sortir, me promener, etc.)
J'ai mal aux pieds	→	conséquence opposée
		(je ne peux pas sortir, l'orage arrive, etc.)

On ne connaît pas la vraie conséquence tant que le locuteur n'assume pas la phrase, ne la prend pas en compte. Dès qu'il le fait, on sait que:

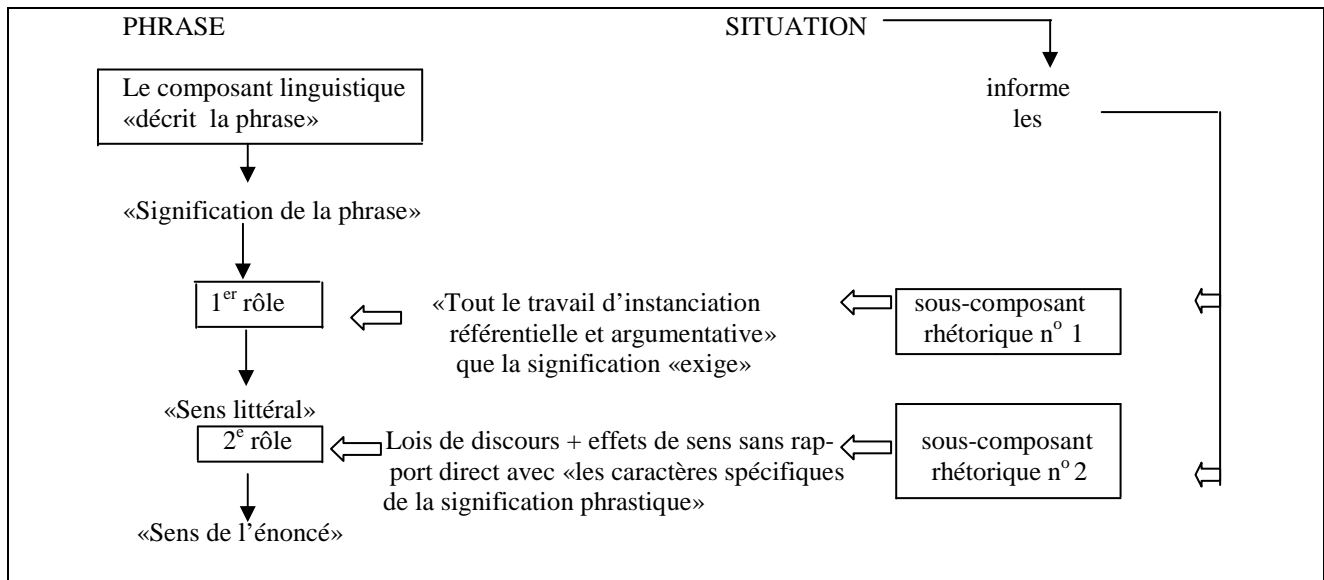
Il fait beau	→	je vais sortir
mais		
J'ai mal aux pieds	→	je reste

Dans ce cas, il s'agit de la prise en compte des usages ordinaires du langage, donc de l'usage qu'un locuteur particulier fait, par exemple, de la phrase ci-dessus qui reçoit une autre interprétation que celle à laquelle on s'attendait [24, p. 185]

A la suite de ces deux étapes, on aboutit à ce qu'il appelle le 'sens littéral' d'une phrase. Ducrot considère que les phrases fonctionnent comme des instructions (ou contiennent des instructions) qui nous orientent vers l'interprétation appropriée, suivant la situation.

Le second rôle du composant rhétorique est de mettre à l'œuvre un ensemble de principes – appelés lois du discours – qui devraient nous aider à repérer le sens d'un énoncé. *Il fait chaud* n'a rien dans sa signification qui puisse agir comme une instruction qui nous aide à justifier l'emploi dans telle circonstance. Mais, moyennant **les lois de discours**, les circonstances de la situation, on aboutit à interpréter le sens de l'énoncé.

Les deux rôles déterminent Ducrot à parler de *deux sous-composants* rhétoriques: «Un premier ferait tout le travail d'instanciation référentielle et argumentative, et produirait une première ébauche de sens – appelons-la, pour abrégé, 'le sens littéral'. Quant au second, il opérerait...d'une part sur le 'sens littéral' et, d'autre part, sur les circonstances d'énonciation qui interviendraient ainsi une seconde fois dans l'interprétation.» [21, p. 23] En représentation graphique, on a:



A ce qu'on voit, l'appel au contexte s'effectue à deux reprises, pour trouver le «sens littéral» de la phrase et pour trouver «le sens de l'énoncé».

La théorie de la polyphonie

O. Ducrot rejette le postulat de l'unicité du sujet parlant, conçu comme l'être concret participant à une situation de communication. Il distingue deux couples qui peuvent renvoyer aux mêmes individus ou à des individus différents, à savoir: **locuteur/ allocutaire** et **énonciateur/ destinataire(s)**.

Le locuteur est l'auteur des paroles et l'allocutaire est celui auquel le locuteur s'adresse en prononçant ces paroles.

L'énonciateur est celui qui accomplit les actes illocutoires – l'agent de l'acte illocutoire – et le destinataire est le patient des actes, celui qui doit accomplir le contenu propositionnel ou en subir les conséquences. Ainsi, par exemple, dans *J'ai cessé de fumer*, le locuteur est unique, c'est celui désigné par *je* mais il y a plusieurs énonciateurs: *je*, celui qui déclare ne plus fumer et quelqu'un d'autre qui a affirmé que le locuteur fumait et auquel l'énoncé s'adresse / qui a provoqué cet énoncé, un ou plusieurs individus.

Dans *L'ordre sera maintenu coûte que coûte* il y a un allocutaire, la population à laquelle le ministre de l'intérieur s'adresse et plusieurs destinataires: les «bons citoyens» et les «fauteurs de désordre» qui peuvent s'identifier ou non à l'allocutaire [23].

Dans les développements ultérieurs, Ducrot va changer les définitions: le locuteur devient locuteur en tant que tel, responsable de l'énonciation – celui qui prononce les paroles – et locuteur

comme être du monde. L'énonciateur n'est plus responsable des actes illocutoires, il se réduit à l'entité (aux entités) dont on entend la voix/les voix à travers l'énoncé. [39, p. 307]

La théorie de l'énonciation d' Antoine Culioli

A. Culioli développe une théorie de l'énonciation complexe mais, en même temps, difficile à saisir en profondeur vu que d'un côté, «l'appareil formel» construit exige des explications plus détaillées – en dehors du corps de la théorie – et que, d'un autre côté, la pensée même qui le soutient et le fait fonctionner est difficilement accessible à ceux qui n'ont pas l'habitude des démarches formalisées.

C'est pourquoi, dans ce qui suit, nous allons donner un aperçu, des plus généraux, de la théorie culiolienne, en nous appuyant sur les travaux de synthèse de [9], [26], [10].

Cet aperçu concerne:

- les fondements théoriques et épistémologiques de la théorie;
- la démarche linguistique;
- les caractéristiques énonciatives de la théorie;
- le modèle de la lexis.

Fondements théoriques et épistémologiques de la théorie d' A. Culioli

Culioli rejette la conception suivant laquelle **la langue est un instrument, un code neutre** auquel les sujets font appel pour encoder ou décoder des messages à propos de référents extralinguistiques [26, p. 129–130]). Tant que le sens

d'un énoncé résulte de la double interprétation – de l'émetteur et du récepteur – on ne peut pas considérer la langue un code neutre. [15, p. 85].

Pour Culioli, le domaine d'étude de la linguistique est «le langage appréhendé à travers les langues naturelles.» [13, p. 1] Cela signifie que la tâche du linguiste est d'étudier les langues (les plus diverses possibles) pour en extraire les propriétés communes, donc généralisables. L'ensemble de ces propriétés (réparties à plusieurs niveaux de structure) constitue le langage.

Les langues seront étudiées non pas en tant que **système** ou **code** mais à travers leur **fonctionnement en discours**. L'objet d'étude de la linguistique devient donc l'activité discursive du sujet parlant, avec toutes ses caractéristiques et tous les facteurs qui la contrôlent.» [9, p. 312]

Le déplacement de l'analyse du **niveau systémique** au **niveau discursif** a pour conséquence l'obligation d'articuler – lors de l'analyse – l'élément linguistique avec l'extra-linguistique et aussi la nécessité de faire appel, pour l'interprétation des énoncés et de l'activité langagière, non seulement aux données de la linguistique mais aussi aux données des autres disciplines connexes. C'est ainsi que le langage devient «un système ouvert» à toute réflexion ou démarche qui pourrait en améliorer la description. [15, p. 87]

Par une **démarche formalisatrice**, les propriétés communes dégagées des discours des différentes langues peuvent s'articuler dans «un modèle du langage défini dans son ensemble» [26, p. 128], la linguistique devenant, de la sorte, **une activité formalisatrice** [9, p. 312]

«Construire de tels modèles, c'est refuser de *réduire* le langage et refuser de ramener la linguistique à n'être qu'une collecte de phénomènes individuels; c'est permettre de poser les problèmes théoriques, se contraindre à une métalangue commune et à des modes de raisonnement rigoureux. C'est ainsi qu'on pourra axiomatiser la linguistique et peut-être la formaliser.» [13, p. 13]

Pour Culioli, la formalisation n'est pas un but en soi, elle intervient après la mise au point de la théorisation linguistique, pour permettre «un traitement rigoureux et exhaustif de certains points locaux de la théorie dont l'interprétation rendra possible la confirmation ou l'invalidation des hypothèses et des constructions théoriques. [26, p. 131-132]

L'élaboration d'un tel modèle du langage représente donc la finalité de l'activité linguistique, résultat de la coopération entre la linguistique et d'autres sciences, la psycholinguistique en tout

premier lieu. Culioli considère essentielle la confrontation de la théorie linguistique avec les observations des psycholinguistes. Si les hypothèses théoriques sont confirmées, vérifiées par l'expérience, la théorie est valide. Sinon, il faudra renoncer à ce qui n'est pas confirmé et recommencer l'analyse. [id.]

La démarche linguistique

Culioli propose une démarche de nature *métalinguistique* car les phénomènes observés doivent être décrits, symbolisés et organisés sous forme de modèles.

Les étapes de cette démarche seraient les suivantes:

- se livrer une description minutieuse des langues diverses;
- dégager les propriétés des systèmes d'opérations linguistiques qui semblent être en jeu et les représenter dans un modèle, constitué d'un ensemble d'hypothèses métalinguistiques qui
- devra être validé ou corrigé en revenant aux données d'observation et en recommençant la démarche;
- l'appareil formel construit pour l'élaboration du modèle doit être défini et justifié. [9, p. 316-317]

Pour résumer: à partir des données empiriques étudiées, le linguiste construit **un modèle** – ayant un puissant degré de généralité – qui devra être **vérifié** et **validé empiriquement**, par la génération d'énoncés qui seront vérifiés pour voir s'ils font partie ou non de la langue. [id.]

Le corpus soumis à l'analyse doit comprendre tous les types de **textes**, parlés et écrits, avec les caractéristiques principales de la situation de discours où ils ont été produits ou censés se produire. Culioli considère qu'«il faut travailler à **contexte explicite**, c'est – à-dire en posant explicitement comme éléments à analyser, l'intonation, la prosodie, les présupposés, le discours antérieur ou celles des caractéristiques présumées pertinentes pour l'analyse.» [9, p. 318] Ces textes, ou plutôt les énoncés qui les constituent, seront «soumis à diverses manipulations pour en définir les limites et les conditions de manifestation» en vue de dégager les propriétés communes générales recherchées. [id.]

Les caractéristiques énonciatives de la théorie

Le **cadre formel** assigné à l'analyse linguistique est **celui de l'activité langagière** avec tous les **paramètres** caractéristiques de la **situation de discours** dans son ensemble. Dans ce cadre seront

étudiées les **opérations** effectuées par le **sujet parlant** pour la production/ compréhension des énoncés et le déroulement de l'activité langagière. Dans la **structure des énoncés** on retrouve **des traces de l'activité langagière** qui renvoient à des ensembles de **règles** et **d'opérations mentales**, très abstraites, de **nature linguistique et épilinguistique**, appropriées par le sujet parlant et qu'il doit maîtriser pour faire fonctionner son **système linguistique** ou sa **compétence**.

Les paramètres caractéristiques de la situation de discours, intervenant dans l'activité langagière, sont:

- **L'énonciateur** et le **co-énonciateur** qui déploient chacun **une double activité de production/reconnaissance** des énoncés, en déterminant de la sorte, l'interchangeabilité de ces fonctions. Pour Culioli, «les deux sujets énonciateurs sont les termes primitifs sans lesquels il n'y a pas d'énonciation.» [15, p. 88] et qui, avec la situation d'énonciation, laissent leur marque dans la structure des énoncés: indices de personnes, modalités, temps, aspect, etc. [26, p. 129] Avec la situation d'énonciation, l'énonciateur et le co-énonciateur sont définis comme des **concepts théoriques**, des **primitifs** dans l'acception de Culioli, intégrés à la théorie générale. Ils n'ont plus une fonction descriptive mais explicative car l'analyse linguistique ne vise plus «simplement les processus d'encodage et de décodage mais les processus de production et de compréhension d'un énoncé ou d'un texte produit par un énonciateur face à un énonciataire.» [10, p. 59]

Le terme de co-énonciateur a été introduit dans la linguistique énonciative par A. Culioli pour souligner que «l'énonciation est en fait une coénonciation, que les deux partenaires y jouent un rôle actif. Quand l'énonciateur parle, le coénonciateur communique aussi: il s'efforce de se mettre à sa place pour interpréter les énoncés et l'influence constamment par ses réactions ...tout énonciateur est aussi son propre coénonciateur qui contrôle et éventuellement corrige ce qu'il dit.» [30]. Ce terme a connu une certaine évolution, de sorte qu'on parle aujourd'hui de plusieurs types de coénonciateurs, à savoir: le **coénonciateur – auditeur** qui peut intervenir immédiatement sur l'énonciateur; le **coénonciateur lecteur** dont les caractéristiques sont présentes même dans les textes les plus «écrits»: le lecteur joue un rôle crucial dans l'énonciation; le **coénonciateur effectif (le public)** qui, par les signaux émis lors du face-à-

face avec l'énonciateur, permet à ce dernier d'adapter son discours; le **coénonciateur modèle (idéal)**, doté d'un certain savoir sur le monde, de certains préjugés, dont l'énonciateur se construit une représentation, influencée par le genre du discours. Evidemment, le coénonciateur réel n'arrive jamais à correspondre entièrement à l'image du coénonciateur modèle. [37, p. 15-16]

- **Les énoncés**, produits de l'activité langagière, construction effectuée dans le cadre de la **situation d'énonciation**, par la mise en œuvre d'un système de règles et d'opérations, appelé **grammaire**. [9, p. 313] Plusieurs opérations sont nécessaires pour la production/compréhension d'un énoncé, à savoir: **une opération logique**, de choix de la structure de l'énoncé (de la relation primitive); **des opérations de référenciation** grâce auxquelles les énoncés renvoient à la réalité extra-linguistique considérée; **des opérations de repérage** qui donnent l'orientation référentielle de la relation primitive et **des opérations de modalisation** visant la manière dont le sujet se situe par rapport à ce qu'il est en train de dire et par rapport à son interlocuteur. [36, p. 43]

Cette construction des énoncés a pour but la transmission **d'un sens** ou d'un contenu. Pour Culioli, le sens ne peut pas être défini en dehors de la situation d'énonciation considérée. D'abord, le sens est «le résultat d'une construction cognitive du sujet, qui renvoie à des objets extra-linguistiques, avec leurs propriétés physico-culturelles.» [9, p.313-314] Mais le sens n'est pas seulement construit par le locuteur, il est reconstruit par l'auditeur, dans le même contexte d'énonciation, moyennant les opérations référentielles: «c'est parce qu'il y a, dans la communication, des opérations aux deux bouts que les énoncés prennent un sens.» [13, p. 3] Il s'ensuit que le langage ne peut pas être interprété comme «un code formel qui établit une correspondance bi-univoque entre le son et le sens» [9, p. 314] du moment que dans l'activité langagière il y a perpétuellement «construction interprétative des phénomènes de surface (des énoncés) par les énonciateurs.» [15, p. 87] En dehors de l'activité signifiante des énonciateurs, les énoncés n'ont aucun sens intrinsèque. [id. p. 315]

Sur la base de cette présentation, nous pouvons conclure en affirmant que:

- la théorie de Culioli est fondée sur les opérations des sujets en situation et non pas sur le fonctionnement d'un mécanisme indépendant de ses utilisateurs.
- Culioli passe «d'une linguistique des états à une

linguistique des opérations» [15, p. 87] dans le but de construire une **simulation de l'activité langagière**, ouverte à l'articulation avec d'autres disciplines, surtout avec la psycholinguistique.

- la prise en compte des énonciateurs et de la situation d'énonciation n'est pas surajoutée à un appareil syntactico-sémantique fonctionnant de façon autonome, elle est constitutive de toutes les opérations linguistiques. On pourrait dire que cet appareil est conçu et construit en fonction des paramètres de l'activité langagière.
- pour Culioli, l'activité de langage est essentiellement une activité **signifiante**: «Le problème clé reste celui de la signification, c'est-à-dire d'une relation complexe entre des énoncés (textes), une situation d'énonciation, un sens (relation entre des 'objets' linguistiques qui renvoient à des objets extra-linguistiques avec leurs propriétés physico-culturelles), des valeurs référentielles (modalités, temps, aspect, quantification, etc.)» [15, p. 86]

Le modèle de la grammaire opératoire (lexis)

La théorie d'A. Culioli vise la construction d'une **grammaire opératoire**, appelée aussi **lexis** qui formalise les opérations linguistiques accomplies par le sujet dans une situation de discours considérée. Cette grammaire est constituée de deux parties conçues comme deux étapes à franchir dans l'analyse linguistique. Il s'agit d'une **grammaire de reconnaissance** et d'une **grammaire de production**.

Dans la première étape, celle de la **grammaire de reconnaissance**, le linguiste procède à une analyse morpho-syntaxique des énoncés pour arriver aux **notions** et aux **opérations** profondes dont il devra étudier le fonctionnement et les liens réciproques. C'est à ce moment qu'on formule les hypothèses sur les propriétés généralisables.

Dans une seconde étape, celle de la **grammaire de production**, on étudie les conditions dans lesquelles les notions et les opérations profondes passent aux formes de surface, c'est-à-dire dans la structure de l'énoncé. C'est toujours dans cette étape qu'on vérifie la pertinence du modèle de grammaire élaboré à l'étape de reconnaissance [9, p. 320]

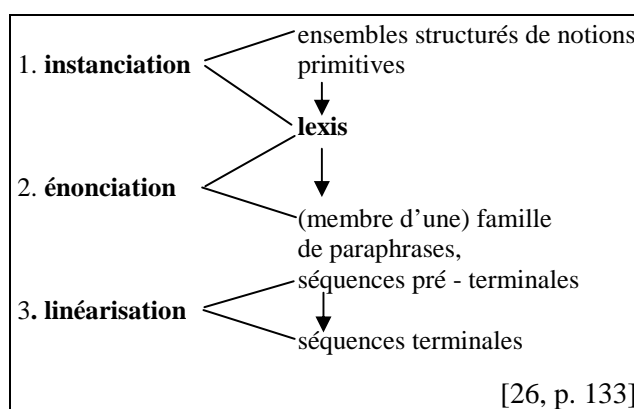
La grammaire opératoire poursuit un double objectif:

- mettre en évidence les propriétés communes profondes,
- définir les opérations qui transforment le noyau profond en diverses formes de surface, tout en distinguant entre les **opérations généralisables**,

nécessaires au fonctionnement du langage et les **procédures de réalisation** propres à une langue ou à un groupe de langues.

L'analyse est effectuée sur des familles de phrases ou groupes ayant plusieurs caractéristiques communes et représentant des **paraphrases modulées** obtenues en manipulant un énoncé de départ. [9, p. 321]

La **grammaire opératoire** est constituée d'une succession de niveaux, le plus profond étant de nature extralinguistique, tandis que le plus superficiel est constitué par un énoncé avec toutes les caractéristiques prosodiques, phonétiques, morpho-syntaxiques. Les différents niveaux établis se succèdent de la manière suivante:



(Le passage d'un niveau à l'autre est assumé par des séries d'opérations)

Conclusions

Aux termes de cette description il faut préciser que:

- dans la théorie d'A. Culioli, la relation entre les énoncés et l'extra-linguistique, et surtout la relation entre les premiers et l'événement considéré est une relation indirecte, médiatisée par un ensemble de relations du domaine linguistique et du domaine extra-linguistique;
- la situation de discours n'est pas un pur reflet de l'événement mais une sélection des données de l'événement, opéré par le coénonciateur pour l'énonciation;
- la construction des lexis ne signifie pas la prise en compte de l'événement dans toutes ses données, mais seulement de ces données qui concernent l'énoncé;
- la relation entre le linguistique et le non-linguistique n'est pas un donné mais un construit: «Il n'y a pas de correspondance terme à terme entre les énoncés et la réalité extra-linguistique: il y a construction de la

référenciation.» [24, p. 121];

- l'activité significative des énonciateurs, c'est-à-dire la construction /attribution du sens de l'énoncé, n'est pas forcément identique car les deux peuvent avoir des **systèmes de repérage** différents. Mais, lors de l'activité langagière, a lieu l'ajustement de ce système de repérage pour la production /compréhension commune du sens. [24, p. 123]

La contribution de Culioli au développement de la linguistique énonciative a été résumée de la façon suivante:

- «... il s'interroge sur le statut épistémique de sa démarche, il reformule la problématique du champ ou de l'objet de la linguistique; il intègre les questions du sens, de la référence et du discours, il tente de définir de manière précise le statut des modèles et des formalisations et d'analyser leurs rapports avec les données de base, les énoncés.(il est) le seul à poser le problème entre le cognitif et le linguistique à la lumière des formulations récentes de la psychologie.» [9, p. 310]
- «..les voies de recherches esquissées ouvrent le champ de la linguistique sur lui-même en proposant une théorie de l'énonciation et sur les disciplines voisines en permettant une articulation de la linguistique avec d'autres problématiques théoriques.» [26, p 128]

Les paramètres de l'énonciation

Les paramètres de l'énonciation représentent les repères personnels, spatiaux et temporels de ce qu'on appelle **une situation d'énonciation**, c'est-à-dire **l'ensemble constitué par le cadre et les protagonistes d'une énonciation**.

Dans une étude récente (à paraître en 2003), D. Maingueneau attire l'attention sur la confusion qui domine l'emploi des termes définissant l'ensemble mentionné ci-dessus, dont les plus fréquents sont: situation d'énonciation, situation de locution, situation de communication, contexte. L'auteur explique en quoi consistent les différences entre ces termes, qui les empêchent de se recouvrir totalement.

La situation d'énonciation, responsable directe de la production de l'énoncé, lui fait réfléchir sa propre activité énonciative c'est-à-dire montrer les protagonistes et les circonstances de sa production. Dans ce cas, **la situation d'énonciation** se rapporte aux trois positions fondamentales: **énonciateur, co-énonciateur et**

non- personne.(voir infra) Au niveau de l'énoncé, on trouve les traces de ces positions, les éléments déictiques. Mais ces **positions abstraites** ne coïncident pas toujours avec les **places** occupées dans l'échange verbal effectif, c'est-à-dire que celui qui parle n'est pas toujours celui qui produit l'énonciation. C'est pourquoi, l'auteur parle d'une **situation de locution** ayant trois places: la place du **locuteur** est celle de celui qui parle; la place de **l'allocutaire** est celle de celui à qui s'adresse la parole; la place du **délocuté** est celle de ce dont parlent les interlocuteurs (locuteur et allocutaire).Les **positions** et les **places** tendent à s'harmoniser dans les échanges verbaux normaux, de sorte que l'énonciateur sera aussi le locuteur.

La situation de communication définit le **contexte empirique**, physique et social dans lequel a lieu l'énonciation. Ce terme implique un point de vue socio-discursif sur l'énonciation et implique plusieurs paramètres, tels: une finalité, les statuts des partenaires, les circonstances appropriées, l'inscription dans la temporalité, un support de transmission du message, un plan de texte, un certain usage de la langue.

Le contexte définit le contexte linguistique – appelé **cotexte** pour éviter l'ambiguïté – aussi bien que l'environnement physique de l'énonciation, et les savoirs partagés par les participants à l'interaction verbale.

De façon générale, l'énonciation est définie comme l'acte de production d'un énoncé. Dans une situation particulière, un locuteur-énonciateur adresse un/des énoncé(s) à son allocutaire- co-énonciateur. [48, p. 575]

Depuis la définition classique de Benveniste, les définitions formulées ont essayé de surprendre différentes particularités de cet acte. J. Dubois en fait une synthèse partielle en affirmant: «..l'énonciation est présentée soit comme le surgissement du sujet dans l'énoncé, soit comme la relation que le locuteur entretient par le texte avec l'interlocuteur, ou comme l'attitude du sujet parlant à l'égard de son énoncé.» [19, p. 100] O. Ducrot la définit indépendamment de l'auteur de la parole, comme «l'événement constitué par l'apparition d'un énoncé. » [23, p. 179]

Plusieurs caractéristiques de l'énonciation ont été mises en évidence dans les études qui lui ont été consacrées.

- L'énonciation est un acte individuel d'utilisation de la langue. Ceci est vrai dans la mesure où chaque acte d'énonciation est unique car supporté par un énonciateur et un destinataire particuliers, dans le cadre d'une situation

particulière. Mais à part ce côté individuel, l'énonciation présente un schéma général, invariant à travers la multiplicité des actes d'énonciation. [35, p. 15] Et c'est grâce à ce schéma répétable qu'on a pu établir et définir les paramètres de l'énonciation.

- L'activité de production des énoncés met en œuvre plusieurs mécanismes et opérations qui concernent non seulement «l'émission de signaux audibles et visibles mais préalablement le choix des mots et leur ordonnancement» [3, p. 91], suivant diverses contraintes syntaxiques et sémantiques.
- «La mise en fonctionnement de la langue» est faite moyennant un ensemble de mécanismes spécifiques, commun à plusieurs locuteurs et qu'il faut absolument respecter pour que l'énonciation réussisse.
- L'énonciation ne peut jamais être étudiée en elle-même, au moment de sa production, mais seulement à travers son produit qui en porte les traces, l'énoncé. On parle dans ce cas, de la dimension réflexive de l'activité linguistique: l'énoncé ne réfère au monde qu'en réfléchissant l'acte d'énonciation qui le porte [37, p. 36-37]
- L'énonciation n'est pas seulement l'activité de l'énonciateur. Lors d'une interaction verbale, chaque énonciateur règle son/ses énonciation(s) suivant les réactions de son partenaire.
- L'étude de l'énonciation dépasse le cadre de la linguistique. La diversité des faits à prendre en considération, «l'articulation des productions langagières, leurs productions et le monde engagent la psychologie, la psychanalyse, la sociologie, les théories de la littérature.» [26, p. 119]

Le locuteur

Les termes de la linguistique énonciative qui définissent le protagoniste – émetteur du message (de l'énoncé) ne se recouvrent pas entièrement, quant à leur contenu. Locuteur-sujet parlant-destinateur- énonciateur ne se rapportent pas à une seule et même personne. Les plus fréquents sont **locuteur** et **énonciateur**.

Le locuteur se définit comme l'auteur de l'acte de parole, le sujet parlant effectif qui produit matériellement l'énoncé. Il peut parler pour son propre compte, être donc à l'origine de l'énonciation ou bien rapporter les paroles de quelqu'un d'autre, en être un porte-parole. Il peut aussi être «une personne réelle ou fictive, un groupe quelconque plus ou moins défini, la sagesse des nations, l'opinion publique, le 'on'.» [3, p. 91] Ce

concept part d'une situation de parole et s'appuie sur le fait que toute situation de parole fait intervenir **des interlocuteurs: le locuteur** et **l'allocutaire** [26, p. 144] Le locuteur a l'initiative de la parole et tant qu'il la garde, il garde aussi l'initiative dans le dialogue. C'est un avantage net par rapport au destinataire car cela lui permet d'orienter le cours du dialogue, de choisir ce qui est à dire, la façon dont il faut le dire, etc. [4, p. 169]

L'énonciateur se définit comme celui à qui est attribuée l'énonciation de l'énoncé [26, p. 144], celui à qui revient la responsabilité intégrale du message [3, p. 91] Ce terme se réfère plus directement à l'opposition mise en place entre énoncé et énonciation. [26, p. 144] Dans la plupart des cas, le locuteur effectif s'identifie à l'énonciateur et alors la double référence du déictique **je** ne soulève plus aucun problème. Mais il y a des cas où l'emploi de **je** par le locuteur ne renvoie pas à soi-même, mais à quelqu'un d'autre qui peut être même le destinataire.

Par exemple, dans les énoncés:

- (1) **J'**ai bien dormi, **je** vais venir avec maman.(une mère s'adressant à son bébé: emploi 'hypocoristique');
- (2) **Il** est mignon, le toutou. (hypocoristique)
- (3) De quoi **je** me mêle ? (énoncé dit pour refuser à quelqu'un le droit à la parole, en lui signifiant qu'il n'est pas concerné);
- (4) Alors, **nous** faisons un petit tour ? (dit par une infirmière qui propose à un malade de faire un peu d'exercice);
- (5) Qu'est-ce qu'**elle** veut ? (le cas d'un commerçant demandant à une cliente ce qu'elle désire acheter) [38, p. 4]; les indices de personnes ne renvoient pas au locuteur mais au destinataire (1,3, 4) ni au délocuté (2, 5) mais toujours au destinataire.

Pour Maingueneau, à la suite de Culioli, «l'énonciateur est le point origine des coordonnées énonciatives, le repère de la référence mais aussi de la prise en charge modale.» [id., p. 2]

Le couple locuteur/ énonciateur met en évidence que dans tout ce que nous disons il y a une part de nos propos dont nous ne sommes pas l'énonciateur. [26, p. 145]

Le locuteur, énonciateur ou non, se définit en tant que tel par rapport à la personne à laquelle il s'adresse, par rapport à son destinataire. En même temps, dès qu'il se pose comme sujet parlant, «il implante *l'autre* en face de lui.» [48, p. 575] et le pose comme **allocutaire**.

Par son discours, le locuteur se réfère au monde, à l'extra-linguistique, de deux façons:

- en introduisant dans son énoncé les traces de l'activité d'énonciation (qui n'est pas

seulement linguistique),

- en choisissant comme objet de son discours un élément de la réalité extra-linguistique et en s'y référant. Cela veut dire que **la référence** fait partie intégrante de la situation d'énonciation car il serait difficile de l'étudier hors contexte.

Entre le locuteur et son énoncé (discours) s'établissent des rapports qui témoignent du degré de son implication dans la production de l'énoncé et de la mesure dans laquelle il assume le contenu de l'énoncé. Les rapports du locuteur à son énoncé et, moyennant l'énoncé, à son interlocuteur, sont exprimés à l'aide des concepts suivants:

- **la distance** définit l'attitude du locuteur face à son énoncé et le procès d'énonciation est défini par rapport à cette attitude. Le locuteur peut assumer entièrement son énoncé (le contenu). Dans ce cas, locuteur et énonciateur s'identifient et la distance tend vers zéro. Mais le locuteur peut tout aussi bien ne pas assumer l'énoncé, le considérer comme appartenant à un autre, distinct de lui-même et de son monde. Dans ce cas, locuteur et énonciateur sont différents et la distance est maximale. Ce concept constitue un critère de classification des discours: dans les discours historique ou didactique la distance est maximale, dans le discours autobiographique, elle tend vers zéro.
- **la modalisation** marque l'adhésion du locuteur à son énoncé (discours). Elle dénote la manière dont le locuteur situe son énoncé par rapport à la vérité, la fausseté, la certitude, etc. mais aussi l'attitude du locuteur par rapport aux autres protagonistes et à l'acte d'énonciation.
- **la transparence** désigne le transfert du sujet d'énonciation du locuteur vers le récepteur. Elle permet de lever l'ambiguïté d'un texte. Le récepteur s'identifie totalement au sujet d'énonciation comme si c'était lui-même celui qui émettait le discours. Les proverbes et le discours didactique sont des exemples de transparence.
- **l'opacité** désigne cette caractéristique du discours d'avoir un sujet d'énonciation anonyme. Chaque lecteur est converti en sujet d'énonciation «pour assumer un énoncé dont les modalisations lui échappent.» [19, p. 106] C'est le cas de la poésie lyrique.
- **la tension** concerne la relation établie entre le locuteur et l'allocutaire, l'énoncé (le texte) étant le médiateur d'un désir du locuteur, tentative de saisie de l'allocutaire. Il s'agit de l'essai du locuteur d'imposer un certain comportement à son allocutaire, de provoquer une action, etc.

Suivant la manière dont ce désir est formulé (de façon plus ou moins impérative), le texte peut être plus ou moins tendu. [34, p. 119-121]

- **la thématisation** qui concerne le choix que le locuteur effectue sur le mode de présentation de son énoncé, en privilégiant tel ou tel de ses constituants, par la syntaxe ou par l'intonation.

L'allocutaire

Benveniste considère comme une caractéristique de l'énonciation «l'accentuation de la relation au partenaire.» Au niveau déclaratif, il reconnaît l'existence et l'importance du protagoniste à qui est adressé l'énoncé du locuteur – du moment qu'il reconnaît l'importance du dialogue – mais il lui attribue un rôle purement passif. L'existence même du destinataire n'est possible que «par la médiation du locuteur.» [24, p. 73] «Dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre. Toute énonciation est, explicite ou implicite, une allocution, elle postule un allocutaire.» [8] Le locuteur et l'allocutaire sont alternativement protagonistes de l'énonciation dans le sens que chacun prend la parole lorsque son tour vient. Les deux rôles, locuteur-allocutaire sont réversibles, interchangeables.

Mais cela ne suffit pas pour évaluer le rôle de l'allocutaire. Celui-ci n'est pas seulement le partenaire à qui des paroles sont adressées ni seulement celui qui, attendant son tour, se transforme de récepteur en émetteur. L'allocutaire est un partenaire à part entière, y compris en situation de réception. Cela veut dire que même si le locuteur organise son discours suivant ses propres buts et sa propre stratégie, lors de l'échange verbal il sera obligé d'adapter son discours, sa stratégie et les moyens mis à l'œuvre suivant la réaction de l'allocutaire. Le locuteur a l'initiative de l'échange et du choix de l'objet de discours mais l'allocutaire peut, par son attitude, changer l'orientation de l'échange, l'objet du discours et par conséquent, la finalité même de l'acte de communication.

Tout comme dans le cas du locuteur, dans le cas de l'allocutaire aussi, les différents termes employés ne recouvrent pas la même réalité et n'expriment pas le même type de relation entre les deux protagonistes de l'échange verbal. Il s'agit des termes: destinataire- allocutaire- récepteur- énonciataire - co-énonciateur. Les plus fréquents sont *destinataire, allocutaire et co-énonciateur*.

Destinataire et **allocutaire** présentent l'inconvénient de renvoyer à des partenaires auxquels on s'adresse directement mais qui ne sont

pas visés par l'énoncé, le vrai destinataire étant différent.

Co-énonciateur veut mettre en évidence la position d'égalité de l'autre, qui est censé remplir le même rôle que l'énonciateur. [38, p. 2]

Même si la linguistique de l'énonciation, après Benveniste, essaie de changer de perspective, en s'orientant vers le statut de l'allocutaire et sa contribution au procès d'énonciation et reconnaît que les deux protagonistes sont «également nécessaires», le locuteur ne cesse de rester le point origine, la source de l'énonciation et de l'allocutaire. Le procès d'énonciation reste une activité orientée d'une *source* vers un *but*.

La non-personne représente les entités qui ne sont pas susceptibles de prendre la parole, de prendre en charge un énoncé ou d'assumer un acte d'énonciation. Le terme appartient à Benveniste qui l'a préféré à celui de 3^e *personne* de la tradition grammaticale. Une fois qu'on la met en opposition avec le couple énonciateur-coénonciateur [38, p. 3], cette non-personne est supposée appartenir à la situation d'énonciation. Elle peut s'identifier au délocuté, ce dont les interlocuteurs parlent et dans ce cas, la non-personne désigne aussi bien des objets, des états de choses que des personnes.

Le contexte

Le cadre référentiel d'un énoncé est constitué par les protagonistes de l'acte de communication, l'espace dans lequel cet acte a lieu et le temps de son déroulement. A cela s'ajoutent d'autres déterminations qui élargissent l'acception du terme contexte, à savoir: «les caractéristiques psychologiques, sociales, institutionnelles» des protagonistes, «l'expérience vécue dans laquelle l'énonciation est censée venir s'insérer.» [26, p. 150-151], les différents types de compétences que les protagonistes ont chacun, les expériences et les savoirs qu'ils partagent en commun. En un mot, tous les paramètres avec lesquels Kerbrat-Orecchioni a enrichi le schéma de la communication de Jakobson (voir supra).

Le rôle du contexte est important dans l'identification du référent ou des référents du message et dans l'interprétation du message par l'allocutaire. On considère que ce dernier «construit l'interprétation d'un énoncé élémentaire ou d'un texte à travers des instructions extraites des divers plans du contexte.» [38, p. 5]

L'énoncé

La définition classique envisage l'énoncé comme le produit de l'acte d'énonciation. Il

représente «la partie directement saisissable de l'acte de communication.» [3, p. 90] Parmi les caractéristiques définitoires de l'énoncé, il faut mentionner:

- l'énoncé est le seul élément et le seul moyen en même temps à l'aide duquel on peut étudier le procès d'énonciation vu qu'il «comporte les traces de l'opération qui lui a donné naissance, l'énonciation.» [id.], traces dont les déictiques sont les marques.
- la présence des traces de l'énonciation au niveau de l'énoncé signifie que «l'énoncé réfléchit sa propre énonciation» [35, p. 10]
- l'énoncé a donc une double dimension: d'un côté, il véhicule un contenu et d'un autre côté, il décrit le procès d'énonciation qui le produit. [id.]
- tout comme l'énonciation, l'énoncé présente un double aspect, général et particulier. Le contenu véhiculé par un énoncé reste stable au-delà de la multiplicité des événements énonciatifs qui le rendent possible.» [35, p. 6]. On parle dans ce cas de l'énoncé-type.
- En fonction des diverses énonciations qui peuvent le prendre en charge, différentes du point de vue du temps, de l'espace, des protagonistes de l'acte d'énonciation, l'énoncé-type garde son contenu mais il change de sens. On parle dans ce cas d'énoncé-occurrence. [id.]

Par exemple, l'énoncé-type *Le chat de tante est sur le tapis* a un contenu stable: il transmet toujours la même information. Mais suivant la situation d'énonciation où il est employé – donc à chaque nouvelle occurrence- il va changer de référents et de sens et être perçu comme une constatation, un avertissement, une proposition, etc.

Cela signifie que l'interprétation d'un énoncé s'appuie sur plusieurs éléments oppositionnels:

La première opposition est l'opposition **énoncé/ phrase**. **L'énoncé** constitue «une unité de communication élémentaire, une séquence verbale douée de **sens** et syntaxiquement complète.» ([37, p. 35-36] **La phrase** représente une structure linguistique abstraite, conçue en dehors d'un contexte, douée d'un **sens linguistique** ou **descriptif**. Pour Ducrot «l'énoncé doit être distingué de la phrase qui est une construction du linguiste, permettant de rendre compte des énoncés. Faire la grammaire d'une langue, c'est spécifier et caractériser les phrases sous-jacentes aux énoncés réalisables par le moyen de cette langue.» [23, p. 77]

La deuxième opposition est celle entre **sens et signification**. **La signification** concerne la phrase et résulte de la combinaison entre le sens descriptif (linguistique) de la phrase et le sens référentiel,

obtenu par l'identification des référents de la phrase. **Le sens** concerne l'énoncé et représente le résultat de la combinaison entre la signification de la phrase et «les lois du discours» qui agissent pour l'identification des éléments du contexte qui assurent l'interprétation correcte de l'énoncé.

Strawson parle de trois types de signification. Les deux premiers correspondent à la signification de la phrase, le troisième constitue avec les deux premiers le sens de l'énoncé :

- «A. Il y a un premier niveau de compréhension d'une phrase où la phrase est parfaitement intelligible même si le récepteur ne connaît pas les référents. C'est **la signification linguistique**. Par exemple, la phrase *Le Président a exprimé l'opinion que cinquante ans est l'âge idéal pour ce poste* peut être comprise même si on ne sait pas de quel président ou de quel poste il s'agit.
- B. A un second niveau, il faut connaître l'identité du président et la nature du poste pour accéder à une compréhension plus profonde de la phrase. C'est le niveau de **la signification référentielle**.
- C. A un troisième niveau, on parle de **la signification complète** ou **globale**: il s'agit du sens que le locuteur attribue, déjà, à son énoncé, à l'intention qu'il poursuit en le produisant: il veut par exemple communiquer que le président en question a un candidat favori. [in 26, p. 124]

Même si l'analyse linguistique sépare les niveaux de signification pour une meilleure compréhension, la démarche interprétative d'un énoncé est orientée inversement, car à ce niveau «ce n'est pas une addition de signes qui produit le sens, c'est au contraire le sens (l'intenté) conçu globalement, qui se réalise et se divise en signes particuliers qui sont les mots.» [7, 64]

L'appareil formel de l'énonciation

Définition et caractéristiques générales

Sous cette dénomination, Benveniste a regroupé l'ensemble des signes de la langue qui renvoient aux paramètres de l'énonciation. Il s'agit des signes nommés **embrayeurs** (de l'anglais **shifters** – Jakobson), **éléments indiciels**, **symboles indexicaux**, **expressions sui-référentielles**, **déictiques** (Pierce), **indicateurs** (Benveniste), chacun de ces termes visant à mettre en relief l'une ou l'autre de leurs caractéristiques. Le plus fréquemment employé est le terme **déictique**, adjectif correspondant au grec **deixis** = «action de

montrer» [4, p. 168]

Les déictiques identifient et manifestent les trois repères fondamentaux de l'énonciation, organisés sur l'axe **moi-ici-maintenant / ego-hic-nunc** ainsi que les paramètres qui en dérivent: le locuteur (moi) qui prend la parole; l'allocutaire instancié par rapport et grâce à je-locuteur, celui à qui je s'adresse, la non-personne, ce ou ceux qui fait/font l'objet de parole; l'espace (ici-hunc) où se trouve le locuteur et où a lieu l'échange verbal; le temps (maintenant-nunc) de l'échange, pendant lequel le locuteur se trouve dans l'espace indiqué.

On peut donc dire que les déictiques ont la fonction d'inscrire les énoncés-occurrences dans l'espace et dans le temps par rapport au point de repère que constitue l'énonciateur. [35, p. 21]

La première caractéristique des déictiques est de réfléchir l'énonciation et par cela, leur propre occurrence. C'est pourquoi on les appelle sui-référentiels. Cela veut dire que, tout d'abord, ils désignent les éléments constitutifs de l'énonciation mais, en même temps, ils permettent l'identification de ce qu'ils désignent, à savoir: **je** désigne, à chaque occurrence, l'individu qui emploie **je** pour se poser en locuteur et pour parler de lui-même. Chaque fois qu'on entend quelqu'un prononcer **je**, nous savons qu'il s'agit d'un individu qui se pose en locuteur; **tu** désigne l'allocutaire, l'individu désigné par **je** comme destinataire de son message; **ici** et **maintenant** ne peuvent désigner que l'endroit et le moment où est produit l'énoncé contenant tous ces signes; **il/elle** désigne l'élément (objet ou individu) qui fait l'objet de l'échange.

L'autre caractéristique qui en découle est que les déictiques n'ont pas de «réfèrent définitif et immuable» [3, p. 46] parce qu'à chaque nouvelle occurrence, la réalité à laquelle ils renvoient est différente. (La référence est le processus de mise en correspondance des unités linguistiques avec les éléments de la réalité extralinguistique). Dans 'Je te promets de t'emmener au cinéma ce soir', **je**, **te/t'**, **ce soir** désignent chaque fois autre chose suivant que l'énoncé est produit par une mère qui veut récompenser son enfant, par un mari qui veut se faire pardonner, par un jeune homme qui veut faire plaisir à sa fiancée, etc. Dans chacun de ces cas, la situation d'énonciation est différente et, par conséquent, les paramètres énonciatifs le sont aussi.

Les déictiques se trouvent à la base de la distinction opérée entre les énoncés dont les repérages se rapportent à la situation d'énonciation, **énoncés embrayés**, et ceux dont les repérages se rapportent à un terme de l'énoncé, **énoncés non-embrayés**. [37, p. 33-34] Cette opposition recouvre,

en fait, l'opposition classique de Benveniste **histoire/discours**.

Les déictiques remplissent une double fonction: ce sont des **signes** qui appartiennent au système de la langue ou bien des **symboles** qui désignent de la façon la plus générale les éléments constitutifs de l'énonciation; ils sont en même temps des **index (indices)** car ils désignent de façon particulière ces éléments en leur présence, c'est-à-dire en présence de leur référent, et par cela ils reçoivent un sens déterminé [35]

Il s'ensuit que les déictiques ne sont pas «des signes vides» car ils ont chacun, un sens général, ils renvoient à un référent. Leur référent est un **référent abstrait**, correspondant à l'un ou l'autre des paramètres de l'énonciation. Le déictique **je** a pour référent la personne qui, dans n'importe quelle situation d'énonciation, assume le rôle du locuteur. De même, le référent de **tu** est la personne qui, dans n'importe quelle situation d'énonciation, se voit attribuer le rôle de destinataire.

La catégorie des déictiques est constituée:

- des indices de personnes qui désignent les participants à l'énonciation,
- des indices de l'ostension qui désignent le lieu de l'énonciation ou bien l'objet de parole. On les appelle ainsi car leur réalisation vocale accompagne un geste désignant l'objet auquel ils réfèrent,
- des indices temporels.

Les déictiques personnels

Benveniste employait le terme *deictique* uniquement pour les indices d'ostension mais son emploi s'est étendu aux indices personnels aussi. On fait entrer dans la classe de ces déictiques:

- les pronoms personnels de première et deuxième personnes, singulier et pluriel;
- les possessifs, prédéterminants et substituts, se rapportant aux personnes du dialogue, locuteur et allocutaire,
- certains emplois de l'indéfini **on** désignant les participants de l'énonciation,
- certains appellatifs, noms communs ou propres, du type *maman, papa, ami, Pierre*, etc. quand ils désignent le destinataire du message (l'allocutaire).

Les personnes du dialogue

Les pronoms personnels **je-tu** désignent les personnes du dialogue. **Je** occupe une position spéciale car il n'est pas seulement, au niveau systémique, le sujet grammatical de la phrase mais aussi le pivot, le point origine du dialogue: celui qui

s'autodésigne **je** assume le rôle de locuteur donc d'initiateur du dialogue et en même temps, il choisit à qui s'adresser, donc il choisit la personne qui devient **tu**, allocutaire. D'après [35], **je-tu** représentent à la fois «des morphèmes grammaticaux, appartenant à la langue et des signes inscrits dans une énonciation unique, où ils réfèrent en marquant qu'un sujet s'empare du système et ouvre un rapport réversible à quelqu'un qu'il pose comme allocutaire.»

Je-tu constituent une paire indissociable. Les deux rôles respectifs – locuteur, allocutaire – sont interchangeable car, à tour de rôle, les protagonistes du dialogue sont, chacun, locuteur et allocutaire. Cela signifie aussi que les deux remplissent un **rôle actif** quand ils se posent en locuteur et un **rôle passif**, d'écoute, quand ils deviennent allocutaire.

Les pronoms **nous-vous** représentent des pronoms amplifiés et non pas le pluriel de **je-tu**: **nous** désigne un locuteur collectif, **vous** désigne un allocutaire collectif (voir supra).

Il y a des cas où **nous** et **vous** peuvent désigner une seule personne. Il s'agit du *nous de majesté*, employé par les personnes publiques et officielles (président de la république, monarque, préfet, premier-ministre,) et du *nous de l'auteur* ou *de modestie*, employé dans les ouvrages didactiques, les préfaces des livres et dont le rôle est d'intégrer le destinataire à l'énonciateur. De même, **vous** peut être pronom de politesse (pour les autres valeurs, voir supra)

La paire **je-tu** renvoie à des personnes parfaitement définies par la situation d'énonciation qui, obligatoirement, sont présentes et en contact et qui sont a priori des sujets parlants. Du point de vue du système, **je-tu** n'ont pas de substituts possibles, c'est-à-dire un autre élément linguistique qui les remplace: nom, pronom, etc.

Dans certains types de discours, **tu** est employé avec une valeur générique pour «personnaliser» des énoncés impersonnels à valeur générale et pour constituer l'allocutaire en partie prenante du procès: *Les prix te montent à une allure folle depuis dix ans!* On trouve aussi un datif éthique dont le rôle est d'intégrer l'allocutaire dans l'énoncé à titre de témoin actif, bien qu'il n'y ait aucun rôle dans le procès: *Alfred te perce ce coffre en cinq minutes!* [35, p. 17]

La non-personne

La non-personne ou *le délocuté* représente l'objet du discours, ce dont le locuteur et l'allocutaire parlent. Il peut s'agir d'une personne

aussi bien que d'un objet, présent ou absent de la situation d'énonciation.

Le délocuté fait partie de la situation de locution car, sans objet de parole, l'interlocution locuteur-allocutaire n'aurait pas lieu, mais son rôle est purement passif. Même si le délocuté est une personne présente dans la situation, elle ne peut pas prendre la parole, c'est un non-allocutaire.

Le délocuté est désigné par:

- le pronom personnel **il**,
- tout GN accompagné d'un prédéterminant défini, possessif ou démonstratif renvoyant au référent concerné,
- des substituts pronominaux personnels, possessifs ou démonstratifs.

Ces éléments renforcent leur valeur déictique par le fait que leur emploi accompagne un geste d'ostension, un geste qui indique le référent: *Prenez ce livre!, Regarde-le!*

Le pronom personnel **il** n'a pas seulement la fonction déictique de désigner l'objet de parole, le délocuté. S'il est employé pour remplacer un GN commun ou propre qui a été introduit antérieurement dans le discours, il n'a plus une valeur déictique mais une **valeur anaphorique**: le contexte de son emploi n'est plus un **contexte situationnel** mais un **contexte linguistique, le cotexte**:

a.- Alors, qu'est-ce que nous allons faire?

- Vous, Marie, vous restez ici, mais **il** viendra avec moi. – **il** déictique

b. J'ai dit à **Pierre** de passer nous voir. **Il** m'a dit qu'**il** viendrait un de ces jours. – **il** anaphorique, substitut de Pierre

Il peut également avoir une valeur impersonnelle ou unipersonnelle quand il sert de support aux verbes qui ne peuvent pas être rattachés aux autres personnes, je, tu, il délocuté. Il s'agit des verbes météorologiques (il pleut, il neige) ou des verbes qui comportent un sujet grammatical et un sujet logique du type: Il est arrivé un accident. Dans ce cas, il symbolise l'attache de tout événement à l'univers qui lui préexiste et dont, inévitablement, il fait partie. Il symbolise ce qu'on appelle 'la personne d'univers' [11, passim], élément abstrait, de grande généralité.

Il y a des linguistes qui considèrent qu' il n'est pas un déictique car pour être déictique, il doit manifester la propriété de réflexivité et renvoyer à l'un des éléments du cadre énonciatif. Et l'on considère que l'objet de parole fait partie d'un univers extérieur à l'univers de la locution.

De même, l'interprétation déictique implique l'élargissement du cadre énonciatif qui devra

comprendre l'objet de parole. De la sorte, la deixis sera illimitée car elle devra inclure tous les substituts qui peuvent dénoter cet objet. [id.]

Nous l'avons déjà dit, **il** désignant le délocuté doit faire partie de la deixis car sans le délocuté – objet de parole – l'interlocution n'existerait pas. Cette opinion est soutenue d'ailleurs par Berrendonner [1981:61] qui considère que **il déictique** est au même titre que les êtres désignés par **je** et **tu** «un argument déictique référant à un participant du procès de communication»... «Le plus remarquable me paraît être ici que l'univers, c'est-à-dire le «contexte» de tous les schémas de la communication, conçu comme entité référentielle globale, doit être considéré comme un participant **actif** de l'événement d'interlocution, et non seulement comme une circonstance inerte.»

Les déictiques temporels

Appartiennent à cette catégorie:

- le paradigme entier des formes temporelles qui se déterminent par rapport à EGO, centre de l'énonciation [8]
- certains adverbes et certains groupes prépositionnels indiquant le temps: aujourd'hui, hier, demain, la semaine dernière, jeudi prochain, cette semaine, le mois passé, etc.

Le moment de l'énonciation représente le repère à partir duquel on détermine les deux époques, passée et future. On considère que le moment du déroulement du procès dénoté dans l'énoncé produit est coïncident avec le moment de l'énonciation, moment où le locuteur produit cet énoncé. La forme temporelle apte à exprimer cette coïncidence est **le présent de l'indicatif**. Sur l'axe temporel, le présent de l'indicatif représente le moment zéro, ayant à sa gauche les temps du passé – imparfait, passé composé – et à sa droite, les temps du futur, futur proche et futur simple. C'est ainsi que s'organise **l'axe temporel du discours**, opposé par Benveniste à **l'axe temporel du récit**. Les événements passés ou futurs marqués sur cet axe du discours ont tous comme point de repère le moment de l'énonciation.

Du point de vue systémique, à chaque forme temporelle simple (non-accomplie) dénotant l'un de ces événements, correspond une forme composée (accomplie): présent – passé composé; imparfait – plus-que-parfait; futur – futur antérieur.

La localisation temporelle du procès n'est pas effectuée seulement grâce aux temps verbaux mais par tout l'énoncé. A l'intérieur de celui-ci, on peut rencontrer d'autres éléments – adverbes et locutions

adverbiales, groupes prépositionnels – qui permettent le repérage temporel du procès. Ces éléments s’organisent suivant le rapport qu’ils établissent avec le moment de l’énonciation. Ainsi, on emploie:

- pour la coïncidence: aujourd’hui, maintenant, en ce moment, à cette heure-ci, ce matin-ci;
- pour le décalage antérieur (passé): hier, avant-hier, la semaine passée, l’année dernière, le mois passé;
- pour le décalage postérieur (futur): demain, après-demain, dorénavant, la semaine prochaine, l’année prochaine, le mois prochain.

Kerbrat-Orecchioni [29], Riegel, [48, p. 578] y ajoutent des adjectifs, des prépositions à valeur déictique: actuel, passé, prochain, avant, après, etc.

Les déictiques spatiaux

Le point de repère des déictiques spatiaux est représenté par l’endroit où se trouve le locuteur au moment où il produit son énoncé, endroit désigné par l’adverbe **ici**. Par rapport à cet endroit, on établit les deux directions de l’axe spatial – **la proximité** et **l’éloignement** – sur lequel se place l’objet de parole.

Les déictiques spatiaux sont des éléments d’ostension: ils accompagnent toujours un geste du locuteur indiquant l’élément qui constitue l’objet de parole, le délocuté si celui-ci est présent dans la situation.

Les éléments du système constituant la catégorie des déictiques spatiaux sont:

- les démonstratifs, prédéterminants et pronoms,
- les présentatifs,
- les éléments adverbiaux.

Les démonstratifs

Dans le cas des pronoms, on considère comme déictiques purs les démonstratifs neutres **ça**, **ceci**, **cela**. Les démonstratifs adjectifs accompagnent un nom et, de cette façon, ils restreignent la classe des référents du GN: *Pour arriver sur l’autre rive, il faut prendre le bateau / ce bateau*. Le syntagme *ce+GN* renvoie à un objet qui appartient à l’univers du discours connu aux interlocuteurs. [35, p. 22]

Les démonstratifs sont accompagnés des particules **ci**, **là** pour marquer la proximité ou l’éloignement du référent concerné par rapport au locuteur.

Ils remplissent non seulement une **fonction déictique** mais aussi une **fonction anaphorique**, de **représentants**, dans le cas où l’objet de parole n’appartient pas au **contexte situationnel** mais au **contexte linguistique (le cotexte)**: *Marie m’a*

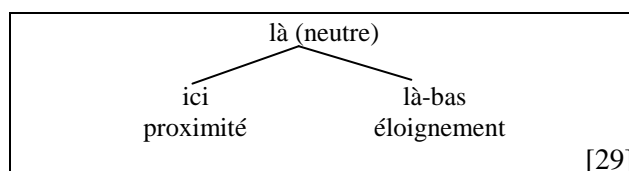
annoncé que Pierre a réussi ses examens de fin d’année. Cela m’a beaucoup réjoui. Cela – anaphorique, substitut de la subordonnée précédente.

Les présentatifs ont la fonction d’attirer l’attention de l’allocutaire sur l’apparition de référents nouveaux: **Voici/voilà Pierre qui arrive**.

Ils peuvent aussi être représentants, dans les mêmes conditions que les démonstratifs: «*Je ne veux plus jamais entendre parler de lui!*» **Voilà ce qu’elle m’a dit**. *Voilà* a pour référent la réplique reproduite d’un discours direct antérieur, donc un référent cotextuel.

Les éléments adverbiaux sont d’abord les adverbes et les locutions adverbiales proprement-dits qui constituent un «micro-système d’oppositions» [35, p. 23] du type: *ici/là / là-bas; près / loin; en haut / en bas; à gauche / à droite; devant / derrière*, etc. S’y ajoutent les groupes prépositionnels qui peuvent localiser l’objet de parole par rapport à l’endroit où se trouve le locuteur ou l’interlocuteur: *Le livre est devant toi. Le chat est sous le fauteuil*.

Dans la classe des adverbiaux, l’opposition proximité / éloignement est illustrée par l’opposition *ici/ là* mais, à cause de l’emploi de plus en plus indifférencié de ces deux adverbes, l’opposition s’est neutralisée de sorte que pour la refaire, on a fait appel à un troisième terme, **là-bas**. La nouvelle configuration en est:



Conclusions

Les théories de l’énonciation ont attiré l’attention sur l’activité du sujet énonciateur manifeste dans la construction et la production de son énoncé, dans son attitude par rapport au contenu propositionnel dénoté et dans les rapports instaurés avec l’allocutaire et le monde environnant. Cette activité complexe n’est pas seulement une activité de **dire quelque chose dans un contexte donné** mais de **dire quelque chose dans un contexte donné en visant un certain résultat**. Cela veut dire que l’étude des relations sujet-énonciateur- énoncé et sujet énonciateur-allocutaire rejoint l’étude des actes de langage. Une première ouverture de la théorie de l’énonciation est donc orientée vers la

théorie des actes de langage et, en tout premier lieu, vers la performativité.

Une deuxième ouverture de la théorie de l'énonciation est orientée vers l'analyse du discours pour laquelle le rapport du locuteur à son énoncé représente un élément de base dans la constitution

d'un discours et l'un des critères de classification.

Les théories de l'énonciation ont également permis de complexifier, en la nuanciant, l'analyse des éléments du système de la langue impliqués dans l'énonciation, en enrichissant leur interprétation.